



Québec, le 2 décembre 2016

Monsieur John Pineault, maire
Municipalité de L'Île-d'Anticosti
25-B, chemin des Forestiers
Port-Menier (Québec) G0G 2Y0

Monsieur le Maire,

C'est avec plaisir que nous appuyons la candidature de l'île d'Anticosti, déposée par votre municipalité, au titre de site du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Localisée dans le golfe du Saint-Laurent, cette île mythique du Québec doit en partie son caractère particulier à Menier, un chocolatier fervent de chasse. L'introduction du cerf de Virginie à son époque modifie de manière unique le paysage de l'île. Menier éradique l'ours noir, le cerf règne en roi sans prédateur et se reproduit généreusement. L'habitat se transforme sous le broutage intensif du cervidé. L'île d'Anticosti devient un territoire de prédilection pour la chasse et la pêche, avec une population de cerf de Virginie évaluée à quelque 167 000 têtes en 2006.

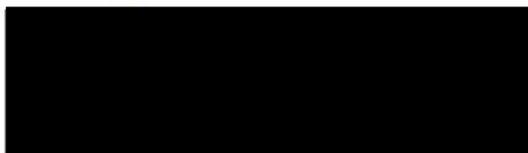
L'île d'Anticosti est aussi un site naturel composé de profonds canyons, de grottes remarquables, de la célèbre chute Vauréal et d'un système karstique atypique qui lui confère une beauté naturelle esthétique remarquable.

Finalement, ce territoire insulaire recèle une richesse fossilifère exceptionnelle, parmi les mieux exposées au monde, issue de la première grande extinction de masse du vivant : près de 600 espèces de fossiles des époques ordovicienne et silurienne y ont été recensées. Il suffit de se pencher pour les observer.

Pour toutes ces raisons, d'ordre culturel, géologique, géomorphologique et paléontologique, nous croyons que l'île d'Anticosti a un caractère universel d'exception lui conférant d'être reconnue comme patrimoine mixte ou patrimoine culturel de l'UNESCO.

En vous remerciant de l'attention portée à la présente, recevez, Monsieur le Maire, nos distinguées salutations.

Le président-directeur général,



Signé par John MacKay

John MacKay